Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau

Band: - (2003)

Heft: 62

Artikel: Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique :

processus de rédaction

Autor: Kobayashi, Takuya

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1080312

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FRAGMENTS POUR UN DICTIONNAIRE DES TERMES D'USAGE EN BOTANIQUE: PROCESSUS DE RÉDACTION¹

Les Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique de Rousseau (ci-après Dictionnaire de botanique) sont les traces d'une tentative de rédiger un dictionnaire de botanique en français, qui comporte une «Introduction», une sorte de brève histoire de la botanique, et 184 définitions de mots spécifiques rangés par ordre alphabétique. Le manuscrit étant inconnu, les éditeurs reprennent ce qui est enregistré dans la Collection complète, publiée par DuPeyrou et Moultou². Parmi les différentes éditions, celle qui est présentée dans les Lettres sur la botanique par Jean-Jacques Rousseau³, ainsi que celle des Œuvres complètes de la Pléiade⁴ sont considérées comme essentielles, grâce aux commentaires d'Ernest J. Bonnot pour la première, et à ceux de Roger de Vilmorin pour la seconde⁵.

Jusqu'à présent, le *Dictionnaire de botanique* a été analysé d'ordinaire par les scientifiques. Pourtant, ils ne s'intéressent généralement qu'à la vérification et à la valeur actuelle des connaissances botaniques de Jean-Jacques, et ils négligent totalement l'aspect historique de l'ouvrage, tel que l'information sur le processus et la date de rédaction du texte. Effectivement, peu de renseignements à ce sujet sont donnés dans les deux annotations. De même, bien que l'on évoque souvent que l'origine du *Dictionnaire* remonte aux notes

¹ Je tiens à remercier le professeur Frédéric S. Eigeldinger de l'Université de Neuchâtel et Monsieur Laurent Gajo, maître-assistant dans la même université, de l'aide qu'ils m'ont apportée au cours de la rédaction de cet article.

² Collection complète des Œuvres de J.J. Rousseau, Citoyen de Genève, édition in-8°, t. XIV, Genève, 1782, p. 325-428.

³ Lettres sur la botanique par Jean-Jacques Rousseau, préfacées et annotées par B. Gagnebin et E.J. Bonnot, Paris, Club des Libraires de France, 1962, p. 203-292.

⁴ Œuvres complètes, édition publiée sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond, Paris, Gallimard «Bibliothèque de la Pléiade», t. IV, 1969, p. 1199-1247.

⁵ Ne comportant pas de notes dans la plupart des cas, les autres éditions ne diffèrent pas généralement du texte de 1782. Les deux éditions annotées sont ainsi devenues la référence pour les analyses.

prises lors des lectures des écrits botaniques, les études précédentes n'en ont montré aucun exemple concret.

La préparation d'une thèse de doctorat sur la botanique de Rousseau m'a conduit à l'étonnant constat que, pour la rédaction du *Dictionnaire de botanique*, Jean-Jacques s'est référé à un livre en particulier, et que la plupart de ses définitions ont été tirées des traités spécifiques de l'époque. J'esquisserai ici les grandes lignes de cette découverte, qui sera présentée in extenso dans ma thèse.

Depuis son séjour à Môtiers, où il se prend de passion pour la botanique, Rousseau collectionne et étudie les livres de botanique. Selon sa correspondance, le nombre des traités consultés par le philosophe est particulièrement élevé. Parmi eux, les cinq suivants sont remarquables, car au moins 39 articles du *Dictionnaire* en sont extraits: Michel Adanson, *Familles des plantes* (Paris, Vincent, 1763); Thomas-François Dalibard, *Floræ parisiensis prodromus* (Paris, Durand et Pissot, 1749); *Encyclopédie* de Diderot (t. II et IV, Paris, [Libraires associés], 1751 et 1754); Carl von Linné, *Philosophia botanica* (Stockholm et Amsterdam, G. Kiesewetter et Z. Chatelain, 1751); Joseph Pitton de Tournefort, *Elémens de botanique* (Paris, Imprimerie Royale, 1694)⁶. On peut identifier différents types de reprise textuelle, à savoir: *totale*, *abrégée*, *étayée*, *abrégée-étayée*, *composée* et *traduite*.

- Reprise totale. Il s'agit d'une définition presque identique à celle de la source, bien qu'il y ait quelquefois de légères modifications de

⁶ Il me paraît que la lecture des textes botaniques essentiels de l'époque conduit naturellement à ce constat, mais personne ne s'en est aperçu jusqu'à présent. C'est sans aucun doute à cause du fait que, comme je l'ai indiqué, les commentateurs scientifiques donnent une importance excessive à la valeur actuelle de la botanique de Rousseau, et qu'ils ne s'intéressent guère à l'aspect historique du texte. L'unique exception se trouve dans les notes de la traduction japonaise du *Dictionnaire de botanique* (dans les *Œuvres complètes de Rousseau*, traduites sous la direction de K. Higuchi et Y. Kobayashi, t. XII, Tokyo, Hakusui-sha, 1983, p. 77-136 et p. 167-187). Le commentateur Michiaki Takahashi indique brièvement quelques exemples de la reprise. Mais il n'y mentionne pas non plus l'existence du livre de référence que j'analyserai plus loin.

mots, d'orthographe ou de ponctuation, etc. Voyons par exemple l'article «Suc nourricier»⁷:

SUC NOURRICIER. – Partie de la seve qui est propre à nourrir la plante (OC IV, p. 1243).

Cette définition est tirée de la rubrique «Suc nourricier» des *Elémens* de botanique⁸:

<u>SUC NOURRICIER</u>. C'est la <u>partie de la seve qui est propre à nourrir les plantes</u> (*Elémens de botanique*, p. 558).

A part «c'est» qui est supprimé et «les plantes» qui sont mises au singulier, les deux définitions sont analogues.

- Reprise *abrégée*. Rousseau raccourcit une définition d'origine en supprimant quelques mots ou en synthétisant des phrases, ou encore en changeant des expressions longues par de plus courtes. Il arrive aussi que le Genevois résume un long article. Par exemple, dans la rubrique «Arbrisseau», la dernière phrase de la source est agglomérée à la précédente au moyen d'un point-virgule. Cette phrase est également condensée en remplaçant «les arbrisseaux» par le pronom «les».

ARBRISSEAU. – Plante ligneuse de moindre taille que l'arbre, laquelle se divise ordinairement dès la racine en plusieurs tiges. Les arbres et les arbrisseaux poussent en automne des boutons dans les aisselles des feuilles qui se développent dans le printems et s'épanouissent en fleurs et en fruits; différence qui les distingue des sous-arbrisseaux (*OC* IV, p. 1212).

On nomme <u>arbrisseau</u> une <u>plante ligneuse de moindre taille que l'arbre, laquelle</u> outre la principale tige & les branches, produit tres-souvent de la même racine plusieurs pieds considérables; tels sont le Troêne, la Filaria, &c. <u>Les arbres & les arbrisseaux poussent en automne des boutons dans</u>

⁷ Dans cet article, l'orthographe d'origine sera gardée pour toutes les citations. Quant aux phrases de Rousseau, elles sont tirées des *Œuvres complètes* de la Pléiade (ci-après *OC*).

⁸ Les parties reprises presque mot à mot par Rousseau seront soulignées dans toutes les citations.

<u>les aisselles des feuilles.</u> Ces boutons sont comme autant de petits œufs qui <u>se developent dans le printems, & s'épanouissent</u> en feuilles <u>& en fleurs.</u> Cette <u>diférence</u> jointe à la grandeur, fait qu'on <u>distingue</u> aisément les arbrisseaux <u>des sous-arbrisseaux</u> (*Elémens de botanique*, p. 62).

- Reprise étayée. En copiant une définition, Jean-Jacques ajoute quelques phrases ou quelques exemples complémentaires. Par exemple, dans «Abruvoirs», une information qui précise l'effet de ce phénomène, «pourrissent enfin le reste du tronc», est ajoutée à la fin.

ABRUVOIRS, ou goutieres. – Trous qui se forment dans le bois pourri des chicots, et qui retenant l'eau des pluies, pourrissent enfin le reste du tronc (*OC* IV, p. 1211).

Les <u>trous qui se forment dans le bois pouri des chicots</u> s'apelent <u>Abreuvoirs ou Goutières</u>, parce qu'ils <u>retiennent l'eau des pluies</u> (Familles des plantes, t. I, p. 51).

- Reprise *abrégée-étayée*. Rousseau puise d'abord une partie de la définition de la source, et ensuite ajoute des mots ou des phrases. Il s'agit donc de la synthèse de la reprise *abrégée* et *étayée*. Dans la rubrique «Greffer», la première phrase est tirée des *Elémens de botanique*, en supprimant quelques mots de la définition d'origine et en ajoutant une information complémentaire, «en sorte que ce bourgeon reçoive le suc du second arbre et s'en nourrisse comme il auroit fait de celui dont il a été détaché». Il en est de même pour le reste de l'article dont l'essentiel est tiré des *Familles des plantes*. La rubrique est ainsi greffée de deux explications.

GREFFER. – Est engager l'œil ou le bourgeon d'une saine branche d'arbre dans l'écorce d'un autre arbre, avec les précautions nécessaires et dans la saison favorable, en sorte que ce bourgeon reçoive le suc du second arbre et s'en nourrisse comme il auroit fait de celui dont il a été détaché. On donne le nom de *Greffe* à la portion qui s'unit, et de *Sujet* à l'arbre auquel il s'unit.

Il y a diverses manieres de greffer. La greffe par approche, en fente, en couronne, en flûte, en écusson (OC IV, p. 1232).

GREFFER OU ENTER. C'est engager un brin d'une jeune branche d'un arbre dans le bois d'un autre arbre, ou appliquer un bouton ou plusieurs

boutons d'un arbre contre le bois d'un autre arbre, <u>avec les precautions</u> <u>necessaires</u>, <u>& dans la saison</u> convenable. [...] (*Elémens de botanique*, p. 544-546).

On apele du <u>nom de grefe la portion qui s'unit, & sujet</u> la Plante sur lakele ele <u>s'unit</u>. [...] <u>il i a</u> 5 sortes <u>de grefes</u> artificieles; savoir:

- 1 <u>La grèfe par aproche</u>.
- en fente.
- 3 en courone.
- 4 en écusson.
- 5 en flute (Familles des plantes, t. I, p. 68-69).
- Reprise *composée*. La définition combine les articles de différents traités botaniques. Contrairement à la reprise *abrégée-étayée*, la rubrique est presque totalement constituée par des citations souvent abrégées. Par exemple, «Calice» est constitué par la composition de l'explication de Dalibard et de celle d'Adanson.

CALICE. – Enveloppe extérieure ou soutient des autres parties de la fleur, etc. Comme il y a des plantes qui n'ont point de calice, il y en a aussi dont le calice se métamorphose peu-à-peu en feuilles de la plantes, et réciproquement il y en a dont les feuilles de la plante se changent en calice: c'est ce qui se voit dans la famille de quelques renoncules, comme l'Anémone, la Pulsatille, etc (*OC* IV, p. 1214).

Calyx, le <u>Calice enveloppe ou soutient les autres parties de la fleur</u>: on en compte sept especes, le Périanthe, l'enveloppe, le spathe, la bale, le chaton, la coëffe & la bourse (*Floræ parisiensis prodromus*, p. xxxix).

Come il i a des Plantes qui n'ont pas de Calice, il i en a aussi dont le Calice se métamorfose peu-à-peu en feuilles de la Plante, & reciproquemant il i en a dont les feuilles de la Plante se métamorfosent en Calice; c'est ce qui se voit sensiblemant dans quelkes Genres de la Famille des Renoncules; tels que l'Elléboroides, l'Isopuron, l'Anemone, le Pulsatilla, &c (Familles des plantes, t. I, p. cclxvi).

Je ne cite pas, mais ce qui est intéressant, c'est que «Bouture» est littéralement bouturé de la première moitié de l'article «Bouture» de l'*Encyclopédie* et d'une phrase des *Familles des plantes*.

Je signale que certains termes, dont les sources ne sont que partiellement identifiées, seront classés dans la catégorie «étayée» ou «abrégée-étayée». Par exemple, concernant «Bulbe», on sait seulement que la première phrase vient de l'*Encyclopédie*. Il serait toujours possible que le reste soit aussi emprunté à quelque livre, et que l'article soit classé «composée».

BULBE. – Est une racine orbiculaire composée de plusieurs peaux ou tuniques emboîtées les unes dans les autres. Les bulbes sont plutôt des boutons sous terre que des racines; ils en ont eux-mêmes de véritables, généralement presque cylindriques et rameuses (*OC* IV, p. 1213-1214).

<u>BULBE</u>, s. f. on donne ce nom *en Botanique* à un oignon ou à <u>une racine</u> ronde, <u>composée de plusieurs peaux ou tuniques emboîtées les unes dans les autres</u>. *Bulbeux* s'applique à une plante qui participe de la nature d'une *bulbe*, d'un oignon (*K*) (*Encyclopédie*, t. II, p. 461).

– Reprise *traduite*. Il s'agit des parties dégagées des écrits botaniques latins. Bien qu'elles soient traduites en français, l'originalité de l'idée ou l'ordre des exemples énumérés laissent supposer que Rousseau s'est référé à ces traités. Par exemple, à la fin de l'article «Pistil», Rousseau compare des parties de fructifications aux organes sexuels humains. Cette comparaison vient sans aucun doute de la célèbre phrase de la *Philosophia botanica* de Linné. L'énumération suit par ailleurs l'ordre du texte latin.

PISTIL – Organe femelle de la fleur qui surmonte le germe, et par lequel celui-ci reçoit l'intromission fécondante de la poussiere des anthères: le pistil se prolonge ordinairement par un ou plusieurs styles, quelquefois aussi il est couronné immédiatement par un ou plusieurs stigmates, sans aucun style intermédiaire. Le stigmate reçoit la poussiere prolifique du sommet des étamines, et la transmet par le pistil dans l'intérieur du germe pour féconder l'ovaire. Suivant le systême sexuel, la fécondation des plantes ne peut s'opérer que par le concours des deux sexes, et l'acte de la fructification n'est plus que celui de la génération. Les filets des étamines sont les vaisseaux spermatiques, les anthères sont les testicules, la poussiere qu'elles répandent est la liqueur séminale, le stigmate devient la vulve, le style est la trompe ou le vagin et le germe fait l'office d'uterus ou de matrice (*OC* IV, p. 1238).

CALYX ergo est *Thalamus*, COROLLA *Auleum*, FILAMENTA *Vasa Spermatica*; ANTHERÆ *Testes*, POLLEN *Genitura*, STIGMA *Vulva*, STYLUS *Vagina*, GERMEN *Ovarium*, PERICARPIUM *Ovarium fœcundatum*, SEMEN *Ovum* (*Philosophia botanica*, p. 92).

Pour le lecteur moins habitué aux anciens livres de botanique, l'analogie des définitions ne serait pas tout à fait impressionnante, notamment lorsqu'il s'agit d'un article court. Pourtant, il faut signaler que les termes botaniques n'étaient pas encore bien établis au siècle des Lumières, et que le choix des mots, le contenu et la longueur des rubriques différaient considérablement d'un traité à l'autre, d'après le système de classification de leurs auteurs. On ne rencontre donc que rarement deux définitions similaires dans les écrits botaniques de l'époque, à part des cas de reprise.

Quoi qu'il en soit, on s'aperçoit au moins que certains articles du *Dictionnaire de botanique* sont semblables aux explications données par les botanistes les plus éminents d'alors. Il serait plus simple de montrer concrètement tous les exemples, mais je dois me limiter à présenter la table provisoire des sources (Table 1), dont la version définitive sera présentée dans ma thèse.

Au fait, pour l'article «Arbrisseau», Roger de Vilmorin note que: «La distinction entre arbrisseau et sous-arbrisseau est abusive⁹». De même, pour «Pistil», il dit: «Quant au parallèle établi par Rousseau entre les processus sexuels des deux règnes, il n'est acceptable que dans ses grandes lignes !¹⁰». Comme ces notes le font entrevoir, le ton des commentateurs du *Dictionnaire de botanique* est souvent dur à l'égard de l'auteur¹¹. Ainsi, le lecteur novice en botanique qui s'approche du texte avec ces observations sévères aurait souvent tendance à en sous-estimer la valeur. Le fait que les recherches sur la botanique de Rousseau restent encore embryonnaires semble mettre en évidence le jugement négatif et l'hésitation des chercheurs devant les

⁹ OC IV, p. 1835.

¹⁰ *OC* IV, p. 1844.

L'évaluation des œuvres botaniques de Rousseau est généralement défavorable, notamment parmi les scientifiques. Voir par exemple C. Favarger, «Jean-Jacques Rousseau botaniste amateur», *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, LXVI, 1941, p. 43-55.

ouvrages scientifiques jugés peu fiables par les spécialistes. Pourtant, il est évident que ce genre d'appréciation partielle obsédée par la comparaison avec les connaissances modernes risque d'aboutir à une conclusion prématurée. D'ailleurs, si l'on ne tient compte que des savoirs scientifiques d'aujourd'hui, il est inévitable qu'on juge incomplets presque tous les traités botaniques du XVIII^e siècle. En effet, comme je l'ai montré, les deux articles critiqués sont donnés pratiquement par Tournefort et Linné, les deux botanistes les plus importants de l'histoire botanique.

Il arrive que ces commentateurs austères apprécient quelques remarques présentées dans le *Dictionnaire*. C'est le cas du célèbre article «Calice», sur lequel Ernest J. Bonnot note ce qui suit: «Il y a dans cette définition une intuition géniale, celle de la *théorie de la métamorphose* [...]. C'est à Gœthe (1790) qu'il appartenait de donner à cette théorie son développement et une audience considérable. Il n'en reste pas moins que si l'on tient Gœthe pour le fondateur, il est honnête de voir en J.-J. R. un précurseur¹²». Mais comme on l'a vu, la rubrique est constituée en combinant les définitions de Dalibard et d'Adanson. Il s'ensuit donc que l'évaluation des commentateurs sur la botanique rousseauiste, quelle que soit leur position, est fondée sur des textes qui ne sont pas du philosophe, mais des botanistes les plus éminents du siècle des Lumières. Il serait donc temps d'actualiser l'image de Rousseau botaniste, souvent négative, découlant de commentaires inappropriés.

Personne ne l'a jamais signalé, mais à part les cinq livres de référence, il y a un autre ouvrage qui a joué un rôle décisif lors de la rédaction du *Dictionnaire de botanique*.

La dernière correspondance attestée et datée de Rousseau est la lettre à l'abbé de Pramont du 13 avril 1778¹³. Dans cette lettre rédigée le lendemain de la Pâque fleurie, Jean-Jacques parle de ses travaux sur la *Botanique mise à la portée de tout le monde* (Paris, Chez l'auteur, 1774) de Nicolas-François et Geneviève Regnault. En effet,

¹² Lettres sur la botanique par J.-J. Rousseau, p. 218.

¹³ Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau, édition critique établie et annotée par R.A. Leigh, Genève, Institut et Musée Voltaire, ensuite Oxford, The Votaire Foundation, 1965-1998 (ci-après CC), n° 7162.

l'ecclésiastique a confié cet ouvrage en trois fascicules in folio¹⁴ au philosophe, pour lui demander d'annoter et de ranger selon le système de Linné les planches et les explications de chaque plante présentée par ordre alphabétique. Les Œuvres inédites de J.J. Rousseau de 1825 transcrivent ces annotations¹⁵ et Albert Jansen, ainsi que Henry Cheyron, les analysent sommairement¹⁶. Ces études presque uniques sur le sujet ne le mentionnent point, mais au début du tome I de l'œuvre de Regnault, est présenté un dictionnaire des termes botaniques en deux pages, intitulé «Introduction à la Botanique, ou Dictionnaire abregé des principaux Termes employés en Botanique, accompagnés de Figures pour les rendre sensibles, la premiere colonne indique la Planche, et la seconde indique la Figure» (ci-après Dictionnaire abrégé). Ce dictionnaire compact presque oublié à ce jour est effectivement la référence de Rousseau pour son propre dictionnaire.

Si l'on regarde d'abord les entrées du *Dictionnaire* de Regnault à la partie «L», il inscrit 12 termes. Quant au *Dictionnaire* de Rousseau, il en a 9. On remarquera d'emblée que toutes les entrées de Rousseau, sauf «Liber (le)», se retrouvent dans le *Dictionnaire abrégé*. Voici le schéma (les mots en italique sont communs aux deux ouvrages).

Dictionnaire abrégé Dictionnaire de botanique

Labiées (fleurs)	Légume
Lancéolées (feuilles)	Légumineuses
Legume	Liber (le)
Legumineuse (fleur)	Ligneux
Ligneux, Ligneuse	Liliacées
Liliacée (fleur)	Limbe

Les deux premiers fascicules constituent le tome I, le troisième le tome II.

¹⁵ Œuvres inédites de J.J. Rousseau, par V.D. Musset-Pathay, t. I, Paris, Peytieux, 1825, p. 277-372. Une version extraite se trouve également dans *CC* A666. L'original du livre annoté est aujourd'hui conservé en France, à la Bibliothèque de l'Assemblée Nationale.

¹⁶ A. Jansen, *Jean-Jacques Rousseau als Botaniker*, Berlin, G. Reimer, 1885, p. 249-255 et H. Cheyron, «L'Amour de la Botanique. Les Annotations de Jean-Jacques Rousseau sur la Botanique de Régnault», *Littératures*, IV, 1981, p. 53-95.

Limbe
Lineaire (feuille)
Lobes dans la semence
Lobes des feuilles
Loge
Lyre (feuille en forme de)

Lobes des semences Lobes des feuilles Loge

Une fois de plus, cette concordance ne serait peut-être pas surprenante pour le lecteur moderne habitué aux dictionnaires élaborés de langue et de botanique d'aujourd'hui. Pourtant, il faudrait se rappeler que les termes botaniques étaient encore instables au XVIII^e siècle, et les botanistes choisissaient des mots bien différents pour un dictionnaire, selon leur système de classification. Par exemple, le *Dictionnaire* de Tournefort¹⁷ ne propose que cinq articles à la partie «L»: «Laniere», «Levre», «Lierré», «Lobe» et «Loge».

Ce qui est vraiment remarquable, c'est que, malgré cette fluidité des termes, le contenu des six entrées suivantes est presque le même:

LÉGUME. – Sorte de péricarpe composé de deux panneaux dont les bords sont réunis par deux sutures longitudinales. Les semences sont attachées alternativement à ces deux valves par la suture supérieure, l'inférieure est nue. L'on appelle de ce nom en général le fruit des plantes légumineuses (*OC* IV, p. 1233).

Legume est le fruit des plantes legumineuses. il est composé de deux panneaux ou valves dont les Bords sont réunis par deux sutures longitudinales; les semences sont attachées à la suture superieure (Dictionnaire abrégé).

LIGNEUX. – Qui a la consistance de bois (OC IV, p. 1233).

<u>Ligneux</u>, ligneuse <u>qui a la consistance du bois</u> (*Dictionnaire abrégé*).

¹⁷ A la fin du tome I des *Elémens de botanique*, Tournefort propose un des premiers dictionnaires de botanique en langue française, intitulé «Dictionnaire ou Explication des termes de botanique et de quelques autres qui peuvent servir pour l'intelligence de cet Ouvrage».

LILIACÉES. - Fleurs qui portent le caractere du Lis (OC IV, p. 1234).

Liliacée (fleur) qui porte les Caractere du lys (Dictionnaire abrégé).

LOBES des semences sont deux corps réunis, applatis d'un côté, convexes de l'autre. Ils sont distincts dans les semences légumineuses (*OC* IV, p. 1234).

Lobes dans la <u>semence sont deux corps réunis, applatis d'un coté, convexes de l'autre. ils sont distincts dans les semences legumineuses (Dictionnaire abrégé).</u>

LOBES des feuilles¹⁸ (*OC* IV, p. 1234).

<u>Lobes des feuilles</u> sont les differentes portions d'une même feuille qui nen sont que des extensions (*Dictionnaire abrégé*).

LOGE. – Cavité intérieure du fruit; il est à plusieurs loges, quand il est partagé par des cloisons (*OC* IV, p. 1234).

Loge est l'interieur du fruit. Il est a plusieurs loges quand il est partagé par des cloisons. (Dictionnaire abrégé).

A part quelques changements de ponctuation et d'orthographe, les définitions sont à peu près identiques. Si l'on sait qu'il s'agit de dictionnaires de botanique du siècle des Lumières, cette analogie est étonnante. Ne serait-il donc pas naturel de supposer que, pour la rédaction de son *Dictionnaire*, Rousseau ait d'abord extrait les entrées qu'il pensait intéressantes, et ensuite changé et corrigé le contenu de quelques-unes de celles-ci, en gardant les autres telles quelles ?

En ce qui concerne ces articles plutôt courts, certains penseraient qu'il s'agit d'une pure coïncidence. Pourtant, si l'on regarde «Etamines», bien qu'il s'agisse d'une définition de plusieurs lignes, elle est presque identique à celle de Regnault.

¹⁸ Rousseau n'en dit pas plus. Il faut pourtant signaler qu'il est difficile de trouver une rubrique «Lobes des feuilles» dans les autres dictionnaires de botanique de l'époque.

ETAMINES. – Agens masculins de la fécondation; leur forme est ordinairement celle d'un filet qui supporte une tête appellée anthère, ou sommet. Cette anthère est une espece de capsule qui contient la poussiere prolifique. Cette poussiere s'échappe, soit par explosion, soit par dilatation, et va s'introduire dans le stigmate, pour être portée jusqu'aux ovaires qu'elle féconde. Les étamines varient par la forme et par le nombre (*OC* IV, p. 1220).

Etamines sont les <u>agens masculins de la fecondation</u> dans le sisteme sexuel. <u>Leur forme est ordinairement celle d'un filet qui supporte une tête appellée anthere ou sommet; cette anthere est une espece de capsule dans laquelle reside <u>la poussiere prolifique</u>. cette poussiere s'Echape soit par explosion soit par dilatation, et va s'introduire dans le stigmate pour être portée jusquaux ovaires quelle feconde (Voyez Pistil) <u>les étamines varient par la forme et par le nombre</u> (*Dictionnaire abrégé*).</u>

Dans les deux dictionnaires, ce genre de concordance est omniprésent, du début à la fin. Au lieu de montrer tous les exemples concrètement, j'examinerai le cas de la partie «P». Dans le *Dictionnaire abrégé*, on compte 24 termes. Quant au *Dictionnaire de botanique*, il propose également 24 mots, dont 19 sont communs avec le *Dictionnaire* de Regnault¹⁹.

Dictionnaire abrégé

Dictionnaire de botanique

Palmée	Palmée
Panicule (fleur en)	Panicule
Panneaux	Parasites
Papilionacée	Parenchime
Parasites (plantes)	Partielle
Parasol	Parties de la fructification
Parenchime	Pavillon

ParenchimePavillonPartiellePédiculeParties de la fructificationPerfoliéesPavillonPerianthe

Pour comparaison, les 25 entrées du *Dictionnaire* de Tournefort sont les suivantes: Palais; Palissade; Panneau; Paquet; Pas d'une vis; Patte; Pavillon; Pedicule; Pepin; Piquant, Piramide; Pistile; Placenta; Plante; Plante annuelle, bisannuelle, vivace; Plante étiolée; Plante marine; Plante maritime; Plante a parasol; Plante trapue; Plante verticillée; Peluche ou Panne; Plume; Poinçon, ou soûtien; Port. Le port d'une plante.

Pedicule ou Peduncule Perruque Perfoliée (plante) Pétale Périanthe Petaloide Petales Pétiole Petiole Pinnée Pinnée (feuille) Pistil Pistil Placenta Placenta Plante Plante Plantes Plantes annuelles

Plantes annuelles Poils ou Soye
Plantes vivaces Polygamie

Poils ou Soies Poussiere prolifique

Poussiere fecondante Provin

ou prolifique

Pulpe Pulpe

On peut y compter neuf termes dont la définition est approximativement identique:

PARASITES. – Plantes qui naissent ou croissent sur d'autres plantes et se nourrissent de leur substance. La Cuscute, le Gui, plusieurs Mousses et Lichens, sont des plantes parasites (*OC* IV, p. 1236).

<u>Parasites</u> (<u>plantes</u>) elles <u>croissent</u> sur differens arbres et <u>sur</u> plusieurs <u>plantes</u>, <u>et se nourrissent de la <u>subtance</u> de la plante même. <u>le Guy</u>, l'Epi, thim, quelques <u>mousses</u> & a. <u>sont des plantes parasites</u> (*Dictionnaire abrégé*).</u>

PARENCHIME. – Substance pulpeuse ou tissu cellulaire qui forme le corps de la feuille ou du pétale: il est couvert dans l'une et dans l'autre d'un épiderme (*OC* IV, p. 1236).

Parenchime Substance pulpeuse ou Tissu celullaire qui forme le corps de la feuille et du petale: il est recouvert dans l'un et dans l'autre d'une epiderme (Dictionnaire abrégé).

PARTIELLE. – Voyez *Ombelle* (*OC* IV, p. 1236).

<u>Partielle Voyez Ombelle</u> (*Dictionnaire abrégé*).

PARTIES DE LA FRUCTIFICATION. – Voyez *Etamines*, *Pistil* (*OC* IV, p. 1236).

Parties de la fructification Voyez Etamines, Pistil (Dictionnaire abrégé).

PAVILLON, synonyme d'étendard (OC IV, p. 1236).

Pavillon. sinonime d'Etendard Voyez Etendard (Dictionnaire abrégé).

PERIANTHE. – Sorte de calice qui touche immédiatement la fleur ou le fruit (*OC* IV, p. 1237).

Périanthe espece de calice (Dictionnaire abrégé).

PINNÉE. – Une feuille aîlée à plusieurs rangs s'appelle feuille pinnée (OC IV, p. 1238).

Pinnée (feuille) sinonyme d'ailée (Dictionnaire abrégé).

POILS OU SOYE. – Filets plus ou moins solides et fermes qui naissent sur certaines parties des plantes; ils sont quarrés ou cylindriques, droits ou couchés, fourchés ou simples, subulés ou en hameçons; et ces diverses figures sont des caracteres assez constans pour pouvoir servir à classer ces plantes. Voyez l'ouvrage de M. Guettard, intitulé *Observations sur les plantes* (*OC* IV, p. 1239).

<u>Poils ou Soies</u>, sont des <u>filets plus ou moins solides qui</u> couvrent <u>certaines</u> <u>parties des plantes</u>; ils <u>sont ou Cylindriques ou</u> courbes, les uns sont pointus les autre <u>en hamecon</u> &a. (*Dictionnaire abrégé*).

PULPE. – Substance molle et charnue de plusieurs fruits et racines (OC IV, p. 1240).

<u>Pulpe</u>. c'est la <u>substance de plusieurs fruits et racines</u> (*Dictionnaire abrégé*).

Les articles «Partielle» et «Parties de la fructification» sont particulièrement intéressants, puisque, à l'instar de Regnault qui renvoie l'explication à une autre rubrique («Voyez Ombelle», «Voyez Etamines, Pistil»), Rousseau laisse la place aux mêmes termes («Voyez Ombelle», «Voyez Etamines, Pistil»). Ce fait prouverait que

Jean-Jacques a d'abord copié presque mécaniquement les rubriques nécessaires pour son dictionnaire.

Finalement, je montrerai toutes les entrées du *Dictionnaire abrégé* en mettant en italique celles qui sont reprises par Rousseau et en soulignant celles dont le contenu est extrait (Table 2)²⁰. Ce schéma mettra en évidence que la plupart des termes présentés par Regnault se retrouvent dans la version de Rousseau, et que l'on peut compter au moins 53 définitions similaires. Je répète que cette concordance est surprenante, d'autant que les mots botaniques étaient instables au XVIII^e siècle. Il est donc certain que, à la rédaction du *Dictionnaire de botanique*, Rousseau a d'abord repris les entrées de Regnault jugées importantes et a ensuite copié le contenu de certains articles. Pour le reste, soit, comme on l'a vu, il s'est référé aux définitions des traités spécifiques disponibles, soit il a rédigé lui-même. Le *Dictionnaire abrégé* a joué ainsi le rôle de fil conducteur à la composition de l'ouvrage.

Pour conclure, on peut se demander à quelle époque remonte le *Dictionnaire de botanique* ainsi constitué de différents fragments copiés. Sur cette question, les deux indices suivants sont considérés comme capitaux: d'une part, dans une lettre datée du 26 janvier 1770, Rousseau suggère que La Tourette l'a encouragé à entreprendre un dictionnaire de botanique²¹ et, d'autre part, les *Mémoires secrets* de 1770 rapportent, à la date du 1^{er} juillet, que le Genevois prépare un lexique de botanique²². C'est donc vers 1770 que Jean-Jacques commence à concevoir concrètement la rédaction de l'ouvrage. Pourtant, comme il prenait des notes lors de la lecture de livres de botanique dès le séjour à Môtiers, on pourrait supposer que certains fragments tirés des traités spécifiques avaient déjà été rédigés avant 1770, et que l'auteur les a ensuite insérés dans l'ensemble. Effectivement, les *Elémens de botanique*, l'*Encyclopédie* (t. II et IV), les

²⁰ Les abréviations telles que *totale* et *étayée* sont équivalentes à celles utilisées dans la Table 1.

²¹ CC 6655.

²² L.P. de Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la République des lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours*, t. V, Londres, J. Adamsohn, 1777, p. 162.

Familles des plantes, la Floræ parisiensis prodromus et la Philosophia botanica avait tous été publiés au plus tard en 1763 et, d'après sa correspondance, ils sont parvenus aux mains de Rousseau avant octobre 1765²³. Il est bien possible qu'étant au début de sa ferveur pour la botanique, Jean-Jacques ait pris des notes en les consultant, dans les années 1760. Mais comme il est incertain qu'il les a prises en songeant qu'elles serviraient d'articles pour un futur dictionnaire, il vaudrait mieux ne pas trancher la question pour le moment.

Concernant l'«Introduction», Courtois suppose qu'elle a été rédigée en mai 1774²⁴, ce qui est devenu l'opinion courante. Le fondement de cette hypothèse consiste dans le fait que le passage sur l'introduction de la nomenclature linnéenne au Jardin du Roi se retrouve dans la lettre destinée à Mme Delessert du 28 mai 1774²⁵. Bien entendu, ce constat n'interdit pas de présumer que le Genevois a repris le passage ultérieurement. En tout cas, la conclusion la moins risquée serait la suivante: les textes qui constituent le *Dictionnaire de botanique* ont été rédigés au fur et à mesure, depuis le séjour neuchâtelois et jusqu'en mai 1774, ou plus tard. En effet, les études précédentes ont proposé des hypothèses assez variées, dont l'une situe la rédaction entre 1771 et 1773²⁶, et l'autre, peu crédible, entre 1763 et 1765²⁷.

La découverte du fait que Rousseau s'est servi du *Dictionnaire* abrégé comme base lors de la rédaction permettra de préciser la période de la rédaction du *Dictionnaire de botanique*, qui est trop

²³ Voir, entre autres, CC 3664, CC 4417, CC 4622 et CC 4670.

²⁴ L. J. Courtois, «Chronologie critique de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau», *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, XV, 1923, p. 226.

²⁵ OC IV, p. 1207 et CC 7038. Courtois prétend que les deux passages sont presque identiques (Courtois, op. cit., p. 226), mais ce n'est pas tout à fait vrai. En tout cas, à part cette analogie, on n'a pas d'autre indice qui permette de situer précisément la rédaction de l'Introduction.

Voir l'article «Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique» (par H. Cheyron), dans *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, publié sous la direction de R. Trousson et F.S. Eigeldinger, Paris, H. Champion, 1996, p. 351.

²⁷ J. Sénelier, *Bibliographie générale des œuvres de J.-J. Rousseau*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950, p. 170. Il me paraît qu'il s'agit d'une faute d'impression. On devrait lire plutôt «entre 1773 et 1775». Quoi qu'il en soit, Sénelier n'indique pas le fondement de cette hypothèse.

étendue pour l'heure. La Botanique mise à la portée de tout le monde a été disponible depuis 1774²⁸, mais il n'y a aucune trace qui permette de s'assurer que Rousseau ait possédé cette œuvre coûteuse. Il est ainsi fort probable que Jean-Jacques a consulté la Botanique mise à la portée de tout le monde pour la première fois, lorsque l'abbé de Pramont la lui a confiée durant l'hiver 1777-1778²⁹. Comme on l'a vu, dans la composition du Dictionnaire, Rousseau a d'abord repris la plupart des entrées du Dictionnaire abrégé et a ensuite extrait le contenu de la cinquantaine d'articles. Le lexique de Regnault constitue ainsi la structure de l'ensemble du texte. Par conséquent, même si certains textes composants avaient été écrits avant, le Dictionnaire a pu prendre la forme que l'on connaît seulement après la lecture attentive du Dictionnaire abrégé par le Genevois, donc à partir de la fin de l'année 1777. Le Dictionnaire de botanique serait ainsi une des dernières œuvres de cet homme de la nature.

KOBAYASHI Takuya Université de Neuchâtel

<sup>Il existe aussi une version antérieure qui a paru vers la fin 1772 (Jansen, op. cit., p. 252 et CC 7162 note d).
Jansen, op. cit., p. 250 et Cheyron, op. cit., p. 65-66.</sup>

TABLE 1

ABRUVOIRS, ou goutieres – Familles des plantes, t. I, p. 51, étayée.

APHRODITES - Familles des plantes, t. I, p. clxii-clxiii, abrégée-étayée.

ARBRE - Elémens de botanique, p. 62, abrégée.

ARBRISSEAU - Elémens de botanique, p. 62, abrégée.

BOUTURE – *Encyclopédie*, t. II, p. 387; *Familles des plantes*, t. I, p. 66, *composée*.

BRANCHES - Encyclopédie, t. II, p. 394, abrégée.

BULBE - Encyclopédie, t. II, p. 461, abrégée-étayée.

CALICE – Floræ parisiensis prodromus, p. xxxix; Familles des plantes, t. I, p. cclxvi, composée.

CORYMBE – Dictionnaire abrégé; Familles des plantes, t. I, p. cclxi, abrégée-étayée.

COSSON – Encyclopédie, t. IV, p. 298, abrégée.

DRAGEONS – Familles des plantes, t. I, p. 63, totale.

EPIDERME (l') – Familles des plantes, t. I, p. 33, abrégée-étayée.

FLEUR - Philosophia botanica, p. 55 et 95, traduite et étayée.

FLEUR MUTILÉE – Philosophia botanica, p. 79-80, traduite et étayée.

GENRE - Elémens de botanique, p. 542, abrégée.

GERMINATION - Elémens de botanique, p. 543, abrégée.

GOUSSE - Elémens de botanique, p. 543-544, abrégée-étayée.

GRAPPE, racemus – Familles des plantes, t. I, p. cclx, abrégée-étayée.

GREFFER – Elémens de botanique, p. 544-546; Familles des plantes, t. I, p. 68-69, abrégée-étayée.

HAMPE – Floræ parisiensis prodromus, p. v-vi, abrégée-étayée.

LÉGUMINEUSES - Elémens de botanique, p. 537. abrégée

LIBER (le) – Familles des plantes, t. I, p. 35, abrégée-étayée.

MAILLET – Familles des plantes, t. I, p. 64-65, abrégée.

NUITS-DE-FER, Noctes ferreæ — Familles des plantes, t. l, p. 124, abrégée-étayée.

ŒILLETONS – Elémens de botanique, p. 550 ou Encyclopédie, t. XI, p. 400^{30} , abrégée.

ONGLE – Elémens de botanique, p. 551 ou Encyclopédie, t. XI, p. 477³¹, abrégée-étayée.

PISTIL – *Philosophia botanica*, p. 92, *traduite* et *étayée*.

PLANTES – Familles des plantes, t. l, p. 32, abrégée-étayée.

³⁰ Les deux définitions sont similaires. Il semble que l'auteur de l'article de l'*Ency-clopédie* ait reproduit la définition de Tournefort.

³¹ Voir la note précédente.

RACINE – Floræ parisiensis prodromus, p. i, abrégée-étayée.

SOUS-ARBRISSEAU – Elémens de botanique, p. 62, abrégée-étayée.

STIPULE - Familles des plantes, t. I, p. ccliv, abrégée-étayée.

SUC NOURRICIER – Elémens de botanique, p. 558, totale.

SUPPORTS, Fulcra – Floræ parisiensis prodromus, p. iv-v³², abrégée.

TALON – Elémens de botanique, p. 558-559, abrégée-étayée.

TOQUE - Elémens de botanique, p. 559, abrégée-étayée.

TRACER – Elémens de botanique, p. 559, abrégée-étayée.

TRACHÉES DES PLANTES - Elémens de botanique, p. 559-561, abrégée.

TUNIQUES - Elémens de botanique, p. 561, abrégée.

VÉGÉTAL – Philosophia botanica, p. 88, traduite et étayée.

Dans le tome XV de l'*Encyclopédie* (p. 677), on trouve une autre définition plus longue. Mais si l'on tient à l'ordre des termes énumérés, il semble que Rousseau ait consulté le livre de Dalibard.

TABLE 2

A

Aigrette

Aigrettée (semence)

Ailée (feuille)

Ailes

Ailes des Semences

Aisselle des feuilles

Alêne (feuille en forme D')

Alternativement ou Alternes

Amande, totale

Annuelle

Anthere

Articulations

Articulée (Tige, Racine), étayée

Axillaire (fleur), abrégée

B

Baye, totale

Bale ou Balle, abrégée

Bassin (fleur en)

Bisannuelle

Bourgeon, totale

Bouton, totale

Bulbeuses (Racines)

C

Calice

Campaniforme (fleur)

Cannelée (tige)

Capsule

Caréne

Caryophillée (fleur), abrégée

Casque

Caulinaires (feuilles)

Cayeux, étayée

Cellule

Chaton, abrégée-étayée

Chaume, étayée

Chevelus

Cloche (fleur en), totale

Cloison

Cœur (feuille en)

Collet

Cordiforme

Cordon umbilical, abrégée-étayée

Cornet ou Nectar, abrégée-étayée

Corolle

Corymbe, abrégée-étayée

Cotyledons

Crucifere (fleur), étayée

D

Digitée (feuille)

Disque

 \mathbf{E}

Ecailles

Embryon ou Germe

Entonnoir (fleur en)

Enveloppe, abrégée

Eperon

Epi (fleurs en)

Etamines, abrégée

Etendard, totale

Exotique (plante)

Faisceau

Feuilles, abrégée-étayée

Feuilles caulinaires

Feuilles florales

Feuilles radicales

Feuilles seminales

Feuilles irregulieres

Fibres des racines

Filet

Fleur

Fleuron

Fleuron (demi)
Foliole
Fruit
Fusiforme (racine)

G
Gaine (feuille en)

Generation (parties de la)

Germe

Glabre (feuille) Godet (fleur en) Graine

Gramen

Grappe (fleur en)

Grelot (fleur en)

Gueule (fleur en)

H *Hampe*Heaume ou casque

Imbriquée Indigêne (plante) Irregulieres (fleur) Irreguileres (feuilles)

L
Labiées (fleurs)
Lancéolées (feuilles)
Legume, étayée
Legumineuse (fleur)
Ligneux, ligneuse, totale
Liliacée (fleur), totale
Limbe
Linaire (feuille)
Lobes dans la semence, totale

<u>Lobes des feuilles</u>, abrégée <u>Loge</u>, totale

Lyre (feuille en forme de)

M
Mains
Masque (fleur en), totale
Monopetale
Monophille
Mufle (fleur en), totale

Napiforme (Racine)
Nectar
Nœuds, totale
Novau, totale

O Œil Oignon <u>Ombelle</u>, abrégée <u>Opposées (feuilles)</u>, abrégée-étayée Ovaire Ovoïde

P
Palmée
Panicule (fleur en)
Panneaux
Papilionacée
Parasites (plantes),
abrégée-étayée

Parasol

<u>Parenchime</u>, totale

<u>Partielle</u>, totale

<u>Parties de la fructification</u>, totale

<u>Pavillon</u>, totale Pedicule ou Peduncule Perfoliée (plante) <u>Périanthe</u>, étayée

Petales Petiole

<u>Pinnée (feuille)</u>, étayée

Pistil

Placenta

Plante

Plantes annuelles Plantes vivaces

Poils ou Soies, abrégée-étayée

Poussiere fecondante ou

prolifique

<u>Pulpe</u>, étayée

R

Racine

<u>Radicales</u>, étayée <u>Radicule</u>, totale Radiée, totale

Regulieres (fleurs), étayée

<u>Reniforme</u>, totale Rosacée (fleur)

Rosette (fleur en), étayée

S

Semence

Sessile (feuille ou fleur)

Sexe

Silique

Soies, totale

Solitaire (fleur), abrégée-étayée

Sommet

Sommet ou anthere

Spathe, abrégée-étayée

Spirale Stigmate Stil ou style Stipule

T

<u>Terminale (fleur)</u>, totale <u>Ternée (feuille)</u>, totale Testiculaire (fruit) <u>Tete (en maniere de)</u>

Tige

Tissu celullaire

Tronc Tuilé

U, V

umbilic ou nombril, abrégée

Valves

Verticillées (fleurs, feuilles)

Vivace

Vrilles ou mains